

Le Centre de ressources sur la non-violence est une **association indépendante** de type loi 1901. Destiné à promouvoir la philosophie et la pratique de la non-violence, il propose de nombreux outils de réflexion, d'animation et de formation sur la non-violence et la gestion positive des conflits.

Au service des particuliers et des professionnels, le Centre de ressources accompagne des projets visant au **développement d'une culture de non-violence** dans notre société. Il travaille en partenariat avec plusieurs **associations et institutions**.

Il est structuré en **4 pôles d'activités** :

- pôle ressources documentaires
- pôle ressources pédagogiques
- pôle formation
- pôle réflexion

L'association est membre de la Coordination française pour la Décennie internationale de la promotion d'une culture de non-violence et du Fonds associatif Non-Violence XXI.

**Un site Internet ressource sur la non-violence :**  
**[www.non-violence-mp.org](http://www.non-violence-mp.org)**

Le site du Centre propose quantité d'informations sur la non-violence : actualités du Centre, dernières publications sur la non-violence, références bibliographiques, calendrier régional des formations, pages ressources sur l'éducation à la non-violence et l'action non-violente, textes de référence, articles, actualités de la non-violence en France et dans le monde.



**CENTRE DE RESSOURCES  
SUR LA NON-VIOLENCE**  
de Midi-Pyrénées

11 allée de Guérande 31770 Colomiers  
[www.non-violence-mp.org](http://www.non-violence-mp.org)  
[crnv.midi-pyrenees@wanadoo.fr](mailto:crnv.midi-pyrenees@wanadoo.fr)  
05 61 78 66 80

**Formation**

# **COOPERER DANS LES GROUPES ET LES ORGANISATIONS**

**24 et 25 mars 2011**

**En région toulousaine**

L'idée de coopérer dans les groupes et les organisations est somme toute louable et moralement gratifiante. Mais comment identifier les freins qui nous empêchent de coopérer et y a-t-il des modalités d'organisations qui le permettent...

Ces journées vous proposent de faire un tour sur ces questions. La proposition est de découvrir deux approches. La première est « inspirée » du travail de Charles Rojzman sur la Thérapie Sociale ou comment passer de la violence au conflit pour coopérer. La seconde est le processus Sociocratique, un outil organisationnel coopératif.

**La Dictature : C'est le chef qui a toujours raison.**

**La Démocratie : C'est la majorité qui impose à la minorité.**

**La Sociocratie : C'est le « nous » qui décide.**

### OBJECTIFS

- Partager et échanger sur la notion de coopération
- Découvrir deux approches de la coopération
- Mettre en œuvre une démarche de coopération au sein du groupe

### CONTENU

- Des repères conceptuels sur la coopération, la violence et le conflit
- Le processus de la violence au conflit vers la coopération
- Présentation de la démarche Sociocratique avec ses quatre points.
- Réaliser une démarche de coopération (résoudre un problème, gérer un conflit, prendre un décision...)

### DEMARCHE PEDAGOGIQUE

- Apports théoriques et pratiques
- Travail en ateliers
- Exercices pratiques, jeux de découverte, jeux de rôles

**PARTICIPANTS** : entre 8 et 12 personnes

**INTERVENANT(S)** : Patrice Catalano , formateur au Centre de ressources

**COUT** : (l'aspect financier ne doit pas être un obstacle : contactez-nous)

- 90 € pour les particuliers adhérents
- 120 € pour les particuliers non adhérents
- Professionnel nous consulter

### ASPECTS PRATIQUES :

- Horaires : 9h30 - 17h30. Accueil à 9h15.
- Repas : prévoir un repas froid à partager sur place.

### Bulletin d'inscription

Week-end de sensibilisation  
**« Gestion des conflits »**  
**Les 24 et 25 mars 2012**  
**en région toulousaine**

(le lieu sera précisé lors de la confirmation d'inscription)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse complète : .....

.....

.....

Téléphone : ..... Portable : .....

Courriel : .....

Profession (facultatif) : .....

Mon approche éventuelle en matière de non-violence (formations, lectures...) :

.....

.....

**J'ai besoin d'un devis**, au nom et à l'adresse de l'association ou de l'employeur suivant : .....

.....

**Je joins un chèque de 30 €** d'arrhes, libellé à l'ordre du *Centre de ressources sur la non-violence*, non remboursable si désistement moins de 15 jours avant le début du stage (règlement complet le jour du stage).

**J'ai bien noté que mon inscription sera effective** à réception d'un bulletin d'inscription et d'un chèque d'arrhes ou d'une convention signée, dans la limite des places disponibles (pas de réservation téléphonique).

J'ai besoin d'une convention de formation, au nom et à l'adresse de l'association ou de l'employeur suivant : .....

.....

Je peux héberger une personne.

Je souhaite, si possible, être hébergé(e) chez une personne

Le ..... Signature :

Bulletin à renvoyer à :

Centre de ressources sur la non-violence de Midi-Pyrénées  
11 allée de Guérande 31770 Colomiers